



Arras, le 13 février 2018

Élection municipale complémentaire dans la commune de CROIX-EN-TERNOIS (arrondissement d'ARRAS)

Les électeurs de la commune de CROIX EN TERNOIS sont convoqués le dimanche 18 mars 2018, et en cas de second tour, le dimanche 25 mars 2018, en vue d'élire 4 conseillers municipaux.

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture du Pas-de-Calais (Bureau des élections) du jeudi 22 février 2018 au jeudi 1^{er} mars 2018, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.